

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaires des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 26 JUIN 2025 À 18 H 30 À L'ÉCOLE CŒUR-DE-LA-
GATINEAU, 11, CHEMIN DE BLUE SEA, GRACEFIELD QUÉBEC, J0X 1W0

PRÉSENCES :

Madame Nadine Carpentier, directrice générale
Madame Sabrina Devlin, présidente
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente
Madame Katherine Fiset, administratrice
Madame Joëlle Laroche, administratrice
Monsieur Richard Leblanc, administrateur
Madame Julie Carle, administratrice
Monsieur Guillaume Bernier, administrateur
Madame Julie Martin, administratrice
Madame Sabrina Turcotte, administratrice
Monsieur Philippe Laramée, administrateur
Madame Catherine Letendre, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Lisa Danis, administratrice

INVITÉS :

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, directeur général adjoint par
interim et secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les
administrateurs présents à la rencontre.

Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 36.

CSSHBO-058-2024-25

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 juin 2025

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

CONSIDÉRANT l'ajout du point « Transport scolaire » par madame Julie Carle;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Leblanc **ET APPUYÉ** par monsieur Philippe
Laramée d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 25 juin 2025
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du
27 mai 2025
4. Affaires découlant du procès-verbal du 27 mai 2025
5. Parole au public
6. Rapport de la présidente
7. Rapport de la direction générale
8. Renouvellement de mandat pour deux membres au
comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
9. Approbation des recommandations du CERÉ
10. Budget 2025-2026
11. Plan d'effectifs des professionnels et du soutien
12. Comité de parents
13. Compte-rendu de la rencontre du comité de
gouvernance et d'éthique
14. Renouvellement des mandats

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

- 15. Transport scolaire
- 16. Date, heure et lieu de la prochaine séance
- 17. Clôture de la séance
- 18. Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-059-2024-25 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents du conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre ET APPUYÉ par madame Julie Carle de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mai 2025 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal du 27 mai 2025

Le secrétaire général informe les administrateurs des suivis réalisés depuis la dernière séance.

Tout d'abord, il indique que le courriel de rappel pour la formation des administrateurs n'a pas encore été envoyé et qu'il continue ce travail avec la présidente.

Ensuite, madame Nadine Carpentier annonce aux membres sa nomination en tant que directrice générale du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Finalement, il mentionne que les plans d'effectifs sont à la séance de ce soir et que les documents de redditions de compte pertinents ont été envoyés aux directions d'écoles pour la distribution du reliquat.

Madame Joëlle Laroche prend son siège à 18 h 44.

Madame Katherine Fiset prend son siège à 18 h 45.

5. Parole au public

Aucune personne ne participe à la parole du public.

6. Rapport de la présidente

La présidente indique que les courriels pour la formation seront envoyés durant l'été. Elle demande aux administrateurs de poursuivre leur formation durant la période estivale.

7. Rapport de la direction générale

La directrice générale, madame Nadine Carpentier, débute son rapport en faisant part aux administrateurs des dernières représentations de la direction générale. Elle mentionne que plusieurs cadres de services et monsieur Louis-Philippe Larivière, directeur général adjoint par intérim, ont participé aux différentes soirées des finissants prévues dans les écoles et les centres du CSSHBO.

La directrice générale informe les administrateurs qu'elle a participé à plusieurs rencontres, dont des « Forum DG » pour discuter de tout ce qui traite du budget. Elle précise qu'elle abordera le sujet du budget 2025-2026 un peu plus tard durant la

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

présente séance. Madame Carpentier a également représenté le CSSHBO au comité territorial sur la santé du Pontiac.

La directrice générale a également échangé avec la mairesse de la municipalité de Bois-Franc sur la vocation le pavillon Saint-Boniface. Elle affirme que présentement, la fermeture de cette école n'est pas une option.

Finalement, madame Carpentier indique que la direction générale adjointe a également participé à des rencontres concernant le dossier de la salle de spectacle à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Le directeur général adjoint par intérim fait le point sur les discussions entourant l'avenir de la fibre optique dans nos écoles. Il confirme que les MRC du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau souhaitent se départir de leurs fibres, mais que pour le CSSHBO, il est avantageux d'avoir ces fibres-là.

Finalement, madame Carpentier termine en indiquant avoir signé le plan d'effectifs des professionnels et le plan d'effectifs du soutien général.

CSSHBO-060-2024-25

8. Renouvellement de mandat pour deux membres au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

CONSIDÉRANT

l'article 26 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone stipulant qu'un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie doit être formé aux fins d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au règlement;

CONSIDÉRANT

que ce comité doit être composé de trois personnes, nommées par le conseil d'administration par le vote d'au moins les deux tiers de ses membres, qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

- elle possède une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation;
- elle est une ancienne membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire;
- elle possède une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique;

CONSIDÉRANT

la fin du mandat de monsieur Claude Beaulieu et monsieur René Bastien le 30 juin 2025;

CONSIDÉRANT

la volonté pour ces deux membres de poursuivre leur mandat pour une autre période de trois ans;

IL EST PROPOSÉ

par madame Valérie Bouffard ET APPUYÉ par madame Sabrina Turcotte

DE DÉSIGNER

monsieur Claude Beaulieu à titre de membre du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie, comme étant un ancien commissaire d'une commission scolaire, à compter du 1^{er} juillet 2025;

DE DÉSIGNER

monsieur René Bastien à titre de membre du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie, comme étant une expérience en matière d'éducation, à compter du 1^{er} juillet 2025;

D'ÉTABLIR

la durée du mandat de monsieur Claude Beaulieu et monsieur René Bastien à une période de trois ans ou jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau;

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

D'AUTORISER la directrice générale, madame Nadine Carpentier de signer le renouvellement de l'entente de partenariat pour un comité commun ainsi que tout autre document nécessaire pour le bon fonctionnement de ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-061-2024-25 9. Approbation des recommandations du CERÉ

CONSIDÉRANT les fonctions du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) prévues à l'article 193.7 de la Loi sur l'instruction publique

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats effectuée par les membres du CERÉ

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Martin ET APPUYÉ par madame Katherine Fiset d'approuver de mettre en œuvre les recommandations suivantes du Comité d'engagement pour la réussite des élèves :

- maintenir les pratiques pédagogiques et évaluatives en lecture comme premier vecteur d'intervention pédagogique, en priorisant son développement au primaire.
- maintenir les pratiques pédagogiques et évaluatives en mathématique comme premier vecteur d'intervention pédagogique, en priorisant son développement au secondaire.
- maintenir les pratiques pédagogiques et évaluatives au 3^e cycle du primaire comme premier vecteur d'intervention pédagogique, en priorisant son développement.
- documenter et de partager les pratiques d'insertion professionnelle et d'accompagnement reconnues efficaces
- assurer un suivi spécifique de l'indicateur de réussites des élèves à risque lors de la création d'un nouveau projet/activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour répondre à une question de monsieur Philippe Laramée, madame Carpentier indique que le mentorat peut s'appliquer à tous les corps d'emploi. De plus madame Carpentier précise qu'un défi de taille qui se dessine c'est d'avoir un « *curriculum garanti* » pour tous les employés.

10. Budget 2025-2026

La directrice générale informe les administrateurs que le CSSHBO a reçu les paramètres préliminaires de consultation et que deux mesures sont des coupures.

Tout d'abord, elle indique que la mesure générale pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour les années 2024-2025 et 2025-2026 s'élève à un montant total de 1,6 million de dollars. Madame Carpentier indique qu'il s'agit du montant qui était anticipé et que nous étions en restructuration des services aux l'élève pour axer sur le coconseignement.

Par contre, la mesure générale pour l'optimisation des effectifs s'élevant à 1,7 million de dollars n'était pas prévue à cette hauteur. En revanche, le CSSHBO procède à des

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

validations sur l'application de cette somme. Le Centre de services scolaire a appris vendredi dernier que cette coupure pourrait être au niveau du respect de la cible des heures travaillées. Au plus loin qu'elle se souvienne, nous avons toujours dépassé cette cible. C'est pourquoi il est certain que cette année nous devrons respecter la quantité d'heures ciblées.

De plus, la directrice générale précise qu'il ne sera pas possible de réaliser un budget déficitaire et donc d'utiliser les surplus cumulés.

Madame Carpentier indique que le CSSHBO va tenter de minimiser les impacts sur les élèves. Pour ce qui est des réorganisations prévues dans les plans d'effectifs, ceux-ci ont été faits en réorganisation du service à l'élève en vue d'améliorer les résultats des élèves et non en réaction aux coupures annoncées.

Madame Carpentier indique que le budget est en constante évolution présentement et que nous sommes en communication régulièrement à ce sujet avec le ministère de l'Éducation et les directions d'écoles et de centres.

Au niveau des impacts possibles, madame Carpentier mentionne que les postes qui deviendront vacants risquent de ne pas être remplacés sauf s'il s'agit d'un poste en service direct aux élèves. Au niveau de l'organisation scolaire, madame Carpentier indique que celle-ci est déjà très serrée et ce qui pouvait être fait pour les classes à double ou triple niveau est déjà en place. La directrice générale rappelle que la règle d'ouverture d'un groupe au Centre de services scolaire est établie à un minimum de 10 élèves.

Madame Katherine Fiset, administratrice, pose des questions entourant la restructuration, elle aimerait avoir plus de précision notamment sur les coupures prévues aux postes de préposées aux élèves handicapés (PEH). La directrice générale explique que nous regardons ce qui répond aux besoins de l'élève. Un PEH pourrait donc tout de même être mis en place pour un élève qui doit absolument avoir un accompagnement à la suite d'une évaluation de ses besoins. Il faudra cependant regarder si le budget le permet et si cela permettra de respecter la cible d'heures. Madame Carpentier mentionne qu'il est important que le besoin de l'enfant soit déterminé à l'école. Elle termine en précisant le principe des équivalents temps complets (ETC).

Madame Carpentier précise également qu'en ce qui a trait au coenseignement ce sont des gens qui ont la compétence pour le faire qui le feront. Les directions verront la façon qu'il souhaite organiser cela.

Madame Sabrina Devlin ajoute qu'elle a reçu une lettre de la sous-ministre, madame Carole Arav qui précise que les organismes ne pourront s'approprier de leur surplus au 30 juin et qu'il ne serait pas permis de présenter un déficit.

Madame Julie Carle fait part de ses inquiétudes par rapport à ces coupures et souhaite ardemment que le service direct à l'élève ne soit pas touché. Monsieur Philippe Laramée fait part de la même inquiétude et compare ces coupures avec ce qui s'est déjà vu dans les services de santé sur le territoire.

11. Plan d'effectifs des professionnels et du soutien

La directrice générale présente les différents plans d'effectifs qu'elle a signés au cours du dernier mois. Pour donner suite à une question de monsieur Richard Leblanc, elle confirme que nous sommes dans une notion de diminution du nombre total d'heures travaillées.

12. Comité de parents

Madame Katherine Fiset fait un retour sur les activités du comité de parents depuis la dernière séance du conseil d'administration. Le comité de parents a tenu une rencontre le 4 juin dernier à laquelle ils ont remis le Ruban bronze de la Fédération

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

des comités de parents du Québec (FCPQ) pour l'année scolaire 2024-2025. Les membres ont également répondu à un questionnaire de consultation citoyenne pour actualiser la communication et la collaboration-école-famille. Madame Fiset informe les membres d'une formation qui se déroulera le 8 octobre prochain.

Madame Sabrina Devlin complète le rapport du comité de parents en informant les administrateurs de la réception d'une lettre de la part du comité de parents du Centre de services scolaire afin de mettre la pression au niveau du budget.

13. Compte-rendu de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique

Madame Catherine Letendre fait le retour sur la courte rencontre des membres du comité qui a eu lieu le 8 juin dernier. Lors de cette rencontre, le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière a présenté et expliqué le tableau des changements proposés au règlement de la délégation des fonctions et pouvoirs.

Les membres ont également pris le temps de revoir la déclaration d'intérêts qui sera envoyé par courriel aux membres du conseil d'administration.

14. Renouvellement des mandats

Le secrétaire général brosse le portrait des nominations des prochains administrateurs. Trois postes restent à pourvoir au centre de services scolaire à la suite de l'exercice de nomination des administrateurs soit la représentante ou le représentant parents du district de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, la représentante ou le représentant du personnel professionnel non enseignant, la représentante ou le représentant de la communauté 18-35 ans.

15. Transport scolaire

Madame Julie Carle mentionne avoir été approchée par des membres du personnel du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à la suite de changements au niveau du transport qui feraient en sorte que leurs enfants ne pourraient plus débarquer à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (CEHG). Elle se demande s'il serait possible d'accommoder nos employés pour faciliter le retour à la maison.

La directrice générale confirme qu'il n'est plus possible pour les parents employés de la CÉHG de débarquer leurs enfants sur leur lieu de travail. La CÉHG ne peut être considérée comme un point de débarquement des élèves. Plusieurs raisons expliquent cette décision dont la responsabilité en cause du Centre de services scolaire en lien avec la surveillance de leurs élèves. Cette décision permet également de répondre à certaines problématiques et d'assurer le respect des responsabilités des employés. Monsieur Louis-Philippe Larivière ajoute que le service du transport scolaire est en train de modifier les façons de faire afin de rendre le transfert à la CÉHG plus sécuritaire. Dès l'an prochain, moins d'élèves devraient circuler lors du transfert en fin de journée.

15. Date, heure et lieu de la prochaine séance

La présidente informe les administrateurs que le secrétaire général leur fera parvenir un avis de convocation à la mi-août pour la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration.

16. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Katherine Fiset de clore la présente séance à 19 h 48.

La présidente en profite pour souhaiter un bel été aux administrateurs.

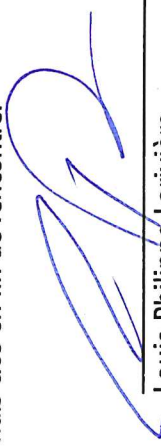
Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

17. Huis clos

Les administrateurs ne se munissent pas d'un huis clos en fin de rencontre.



Sabrina Devlin
Présidente



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général